

AUTORISATION D'EPANDAGE D'EFFLUENTS D'ELEVAGE

Je soussigné, Madame, Monsieur Ethève Jean Claude
 Représentant légal de (nom de la société)
 Demeurant à : n° 18 chemin la Rivière 97480 St Joseph

Engage les terrains ci-dessous, que j'exploite

Commune de	N° ÎLOT PAC	Section N° Parcelle Cadastrale	Superficie cadastrale	Cultures en place
Saint Joseph		CE 234 *	0,0956	CAS
7		CE 235 *	0,7340	"
7		CE 630 *	0,0736	"
4		CE 654 *	0,8242	"
4		CE 1042 *	1,1115	"
7		CE 2045 *	1,0672	7
7		CE 559 *	0,3550	"
7		CE 2062 *	0,3409	"
11		CE 2063 *	0,3400	"
7		CE 935 *	0,2609	"
11		CE 937 *	0,2062	"
7		CE 938 *	0,0248	"
11		CE 551 *	0,2577	"
11		CD 360 *	0,2360	"
11		CE 1287 *	0,1634	"
11		CR 363 *	0,2972	"
11		CR 367 *	0,2932	11
11		CR 377 *	0,2908	11

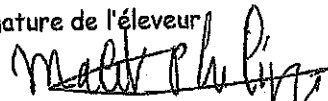
* Fournir autorisation d'exploiter ou bail plus le(s) plan(s) cadastral et matrice(s) cadastrale

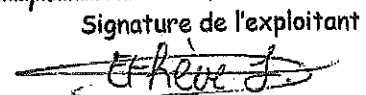
• pour l'épandage d'effluents d'élevage :
 de Monsieur MALET Philippe représentant PEARL P&F Poilviers
 Eleveur sur la commune de Saint Joseph

Demeurant au 5 Rue des Oliviers Les Jacqun 97480 Saint Joseph

Pour une durée de 6 ans (6 ans recommandés)

Fait à St Joseph 01/09/18

Signature de l'éleveur


Signature de l'exploitant


Cet engagement pourra être résilié après un délai de 3 ans, par chacune des parties, partiellement ou en totalité, par lettre recommandée motivée, sous délais de 6 mois à compter de la réception.
 En cas de force majeure cet engagement pourra être résilié par chacune des parties, partiellement ou en totalité, par lettre recommandée motivée, sous délais de 6 mois à compter de la réception.

Il sera automatiquement prorogé par tacite reconduction pour une période équivalente

* Les parcelles concernées ne sont pas engagées dans un autre plan d'épandage

AUTORISATION D'EPANDAGE D'EFFLUENTS D'ELEVAGE

Je soussigné, Madame, Monsieur Grandin Vincent

Représentant légal de (nom de la société)

Demeurant à : 169 Rue Pecante De Pisle
97480 Saint-Joseph

Engage les terrains ci-dessous, que j'exploite

Commune de	N° ILOT PAC	Section N° Parcelle Cadastrale	Superficie cadastrale	Culture en place
Saint-Joseph		C 5 1076 *	3,6507	CAS

* Fournir autorisation d'exploiter ou bail plus le(s) plan(s) cadastral et matrice(s) cadastrale

• pour l'épandage d'effluents d'élevage :
de Monsieur MR MALET Philippe représentant L'EARL PSE Les Oliviers.
Eleveur sur la commune de Saint-Joseph.

Demeurant au n°5 Rue des Oliviers Les Jacques
Pour une durée de 6 ans (6 ans recommandés)

Fait à S^t Joseph 01/09/18

Signature de l'éleveur
Mark Philip

Signature de l'exploitant
Grandin Vincent

Cet engagement pourra être résilié après un délai de 3 ans, par chacune des parties, partiellement ou en totalité, par lettre recommandée motivée, sous délais de 6 mois à compter de la réception.
En cas de force majeure cet engagement pourra être résilié par chacune des parties, partiellement ou en totalité, par lettre recommandée motivée, sous délais de 6 mois à compter de la réception.

Il sera automatiquement prorogé par tacite reconduction pour une période équivalente

* Cette parcelle n'est pas engagée dans un autre plan d'épandage

AUTORISATION D'EPANDAGE D'EFFLUENTS D'ELEVAGE

Je soussigné, Madame, Monsieur HOAREAU Bernard
 Représentant légal de (nom de la société)
 Demeurant à : n° 18 rue Cazeau Jean Pierre 97480 St Joseph

Engage les terrains ci-dessous, que j'exploite

Commune de	N° ILOT PAC	Section N° Parcelle Cadastrale	Superficie cadastrale	Culture en place
S ^t Joseph		CE 548 *	0,0250	CAS
"		CE 655 *	2,2716	"
"		CE 1077 *	6,2914	"
"		CE 273 *	0,4700	"
"		CE 581 *	0,3840	"
"		CE 583 *	0,7450	"
"				
"		CD 470 *	0,52	"
"		BC 113 *	0,8667	"
PETITE ILE		AK 663 *	0,9445	"

* Fournir autorisation d'exploiter ou bail plus le(s) plan(s) cadastral et matrice(s) cadastrale

• pour l'épandage d'effluents d'élevage :
 de Monsieur MALÉ Philippe représentant l'EARL PSF Les Oliviers,
 Eleveur sur la commune de Saint Joseph

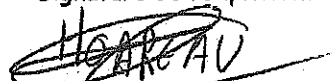
Demeurant au 5 Rue des Oliviers Les Jacques 97480 Saint Joseph
 Pour une durée de 6 ans (6 ans recommandés)

Fait à S^t Joseph 01/09/18

Signature de l'éleveur



Signature de l'exploitant



Cet engagement pourra être résilié après un délai de 3 ans, par chacune des parties, partiellement ou en totalité, par lettre recommandée motivée, sous délais de 6 mois à compter de la réception.
 En cas de force majeure cet engagement pourra être résilié par chacune des parties, partiellement ou en totalité, par lettre recommandée motivée, sous délais de 6 mois à compter de la réception.

Il sera automatiquement prorogé par tacite reconduction pour une période équivalente

* les parcelles concernées ne sont pas engagées dans un autre plan d'épandage

AUTORISATION D'EPANDAGE D'EFFLUENTS D'ELEVAGE

Je soussigné, Madame, Monsieur Hoareau Damien
 Représentant légal de (nom de la société)
 Demeurant à : M.S. rue Henri Delisle 1 bis de Jean Peber 92480 St Joseph

Engage les terrains ci-dessous, que j'exploite

Commune de	N° ÎLOT PAC	Section N° Parcelle Cadastrale	Superficie cadastrale	Culture en place
SMINT ST JOSEPH		CE 952 *	0,8306	CAS
1		CE 1011 *	4,7450	4

* Fournir autorisation d'exploiter au bail plus le(s) plan(s) cadastral et matrice(s) cadastrale
 • pour l'épandage d'effluents d'élevage :
 de Monsieur HALET Philippe représentant PEARLPSF Poiliviers
 Eleveur sur la commune de Saint Joseph

Demeurant au N.5 Rue des Oliviers Les Jacques 92480 Saint Joseph
 Pour une durée de 6 ans (6 ans recommandés)
 Fait à Saint Joseph 01/09/18
 Signature de l'éleveur Philippe Halet Signature de l'exploitant Hoareau Damien

Cet engagement pourra être résilié après un délai de 3 ans, par chacune des parties, partiellement ou en totalité, par lettre recommandée motivée, sous délais de 6 mois à compter de la réception.
 En cas de force majeure cet engagement pourra être résilié par chacune des parties, partiellement ou en totalité, par lettre recommandée motivée, sous délais de 6 mois à compter de la réception.

Il sera automatiquement prorogé par tacite reconduction pour une période équivalente
 * Les parcelles concernées ne sont pas engagées dans un autre plan d'épandage

AUTORISATION D'EPANDAGE D'EFFLUENTS D'ELEVAGE

Je soussigné, Madame, Monsieur HOAREAU David
Représentant légal de (nom de la société)
Demeurant à : n° 40 Rue Cazeau Bas Jean Petit 97480 Saint Joseph

Engage les terrains ci-dessous, que j'exploite

Commune de	N° ILOT PAC	Section N° Parcelle Cadastre	Superficie cadastrale	Culture en place
Saint Joseph		AN 258 *	0,3944	CAS
		AN 263 *	4,1644	"

* Fournir autorisation d'exploiter ou bail plus le(s) plan(s) cadastral et matrice(s) cadastrale
• pour l'épandage d'effluents d'élevage :
de Monsieur M. MALET Philippe représentant l'EARL PSE Pédiviers.
Eleveur sur la commune de Saint Joseph
Demeurant au n° 5 Rue des Oliviers Les Jacques 97480 Saint Joseph
Pour une durée de 6 ans (6 ans recommandés)
Fait à S^t Joseph le 01/09/10

Signature de l'éleveur Malet Philippe Signature de l'exploitant Area David

Cet engagement pourra être résilié après un délai de 3 ans, par chacune des parties, partiellement ou en totalité, par lettre recommandée motivée, sous délais de 6 mois à compter de la réception.
En cas de force majeure cet engagement pourra être résilié par chacune des parties, partiellement ou en totalité, par lettre recommandée motivée, sous délais de 6 mois à compter de la réception.

Il sera automatiquement prorogé par tacite reconduction pour une période équivalente
* Les parcelles concernées ne sont pas engagées dans un autre plan d'épandage

AUTORISATION D'EPANDAGE D'EFFLUENTS D'ELEVAGE

Je soussigné, Madame, Monsieur HOAREAU Michel Willy
 Représentant légal de (nom de la société)
 Demeurant à : 301 route de Jean Petit - St. Joseph 97480

Engage les terrains ci-dessous, que j'exploite

Commune de	N° ÎLOT PAC	Section N° Parcelle Cadastrale	Superficie cadastrale	Culture en place
S SAINT JOSEPH		CE 2466 (m. 1000) *	4,0842	CAS
"		CE 1783 *	4,3256	"
"		CE 1349 *	1,2206	"
"		CE 126 *	1,0706	"
"		CE 2202 *	0,1430	"
"		Bx 763 *	0,1462	"
"		Bx 765 *	0,2603	"
"		BZ 85 *	0,1140	"
"		BZ 86 *	0,1170	"

* Fournir autorisation d'exploiter ou bail plus le(s) plan(s) cadastral et matrice(s) cadastrale

• pour l'épandage d'effluents d'élevage :
 de Monsieur MARTEL Philippe représentant l'EARL PSF des Oliviers
 Eleveur sur la commune de Saint Joseph

Demeurant au 5 Rue des Oliviers Les Jacques 97480 Saint Joseph
 Pour une durée de 6 ans (6 ans recommandés)

Fait à Saint Joseph 0109 NB

Signature de l'éleveur
MARTEL Philippe

Signature de l'exploitant

HOAREAU Michel

Cet engagement pourra être résilié après un délai de 3 ans, par chacune des parties, partiellement ou en totalité, par lettre recommandée motivée, sous délais de 6 mois à compter de la réception.
 En cas de force majeure cet engagement pourra être résilié par chacune des parties, partiellement ou en totalité, par lettre recommandée motivée, sous délais de 6 mois à compter de la réception.

Il sera automatiquement prorogé par tacite reconduction pour une période équivalente

* Les parcelles concernées ne sont pas engagées dans un autre plan d'épandage

AUTORISATION D'EPANDAGE D'EFFLUENTS D'ELEVAGE

Je soussigné, Madame, Monsieur LEBAN Gyno
Représentant légal de (nom de la société)
Demeurant à : 12 rue Foch 97480 SAINT JOSEPH

Engage les terrains ci-dessous, que j'exploite

Commune de	N° ÎLOT PAC	Section N° Parcelle Cadastrale	Superficie cadastrale	Culture en place
<u>SAINT JOSEPH</u>		<u>AN 256 *</u>	<u>2,0836</u>	<u>C143</u>
<u>4</u>		<u>CE 359 *</u>	<u>4,1675</u>	<u>''</u>

* Fournir autorisation d'exploiter ou bail plus le(s) plan(s) cadastral et matrice(s) cadastrale
pour l'épandage d'effluents d'élevage :
de Monsieur MALET Philippe représentant P. EARL PSF St Oliviers
Eleveur sur la commune de Saint Joseph

Demeurant au 5 Rue des Oliviers Les Jaccus 97480
Pour une durée de 6 ans (6 ans recommandés)

Signature de l'éleveur
Malet Philippe

Fait à Saint Joseph 01/09/10
Signature de l'exploitant

Leban

Cet engagement pourra être résilié après un délai de 3 ans, par chacune des parties, partiellement ou en totalité, par lettre recommandée motivée, sous délais de 6 mois à compter de la réception.
En cas de force majeure cet engagement pourra être résilié par chacune des parties, partiellement ou en totalité, par lettre recommandée motivée, sous délais de 6 mois à compter de la réception.

Il sera automatiquement prorogé par tacite reconduction pour une période équivalente

* Les parcelles concernées ne sont pas engagées dans un autre plan d'épandage

AUTORISATION D'EPANDAGE D'EFFLUENTS D'ELEVAGE

Je soussigné, Madame, Monsieur Morel Jacky
 Représentant légal de _____ (nom de la société)
 Demeurant à : n° 298 chemin Lym Guehen c/s rmp 97480 St Joseph

Engage les terrains ci-dessous, que j'exploite

Commune de	N° ÎLOT PAC	Section N° Parcelle Cadastrale	Superficie cadastrale	Culture en place
Saint Joseph		AN 1 *	1,0450	CAS
"		AN 2 *	1,1050	"
"		AN 3 *	1,09	"
"		AN 4 *	1,15	"
"		AN 5 *	1,00	"
"		AN 6 *	1,0683	"
"		AN 7 *	0,9680	"
"		CE 497 *	1,1650	"
"		CE 500 *	0,2645	"
"		CE 1002 *	1,2998	"
"		CE 1365 *	2,8222	"
"		CE 1367 *	0,7469	"

* Fournir autorisation d'exploiter ou bail plus le(s) plan(s) cadastral et matrice(s) cadastrale

• pour l'épandage d'effluents d'élevage :

de Monsieur MALET Philippe représentant L'EARL PSF Les oliviers
 Eleveur sur la commune de Saint Joseph

Demeurant au 5 Rue des oliviers Les Jacques 97480 Saint Joseph
 Pour une durée de 6 ans (6 ans recommandés)

Fait à St Joseph 01/09/10

Signature de l'éleveur

Malet Philippe

Signature de l'exploitant

Morel J

Cet engagement pourra être résilié après un délai de 3 ans, par chacune des parties, partiellement ou en totalité, par lettre recommandée motivée, sous délais de 6 mois à compter de la réception.

En cas de force majeure cet engagement pourra être résilié par chacune des parties, partiellement ou en totalité, par lettre recommandée motivée, sous délais de 6 mois à compter de la réception.

Il sera automatiquement prorogé par tacite reconduction pour une période équivalente

* Les parcelles concernées ne sont pas engagées dans un autre plan d'épandage